

Résultats de recherche d'accidents sur www.aria.developpement-durable.gouv.fr

La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :

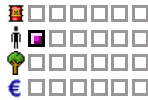
BARPI – DREAL RHONE ALPES 69509 CEDEX 03 / Mel : srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr



N°37730 - 13/01/2010 - FRANCE - 40 - SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

C25.99 - Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.

Une explosion suivie d'un incendie se produit vers 13 h dans la cabine de peinture d'une entreprise de 5 000 m² fabriquant des inserts et des accessoires de cheminée ; un employé légèrement brûlé est conduit à l'hôpital. Les pompiers maîtrisent le sinistre puis effectuent des travaux de déblaiement. Aucun chômage n'est envisagé pour les 45 salariés de l'établissement.



N°37524 - 27/11/2009 - FRANCE - 03 - MONTLUCON

C25.29 - Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques

Un feu se déclare à 13h30 dans une cabine de peinture de 30 m² d'une entreprise de fabrication de réservoirs d'air comprimé pour poids-lourds alors qu'un employé peint un réservoir par pistolage. L'exploitant, le peintre et un salarié présents sur les lieux interviennent avec un RIA pour maîtriser le sinistre, coupent les énergies (gaz et air comprimé) et alertent les secours. Les pompiers éteignent l'incendie avec une lance à débit variable de 500 l/min puis vérifient l'absence de point chaud en dégarnissant des panneaux isolants de la cabine ; leur intervention s'achève vers 14h30. L'exploitant et ses 2 employés exposés aux fumées ont été conduits à l'hôpital pour des examens ; ils en sont ressortis dans la journée. La cabine de peinture, le système d'extraction et de pistolage sont détruits et 8 réservoirs ainsi que des filtres posés sur le sol ont brûlé. L'activité de peinture est sous-traitée dans l'attente des réparations. Selon les premières constatations de l'exploitant, un échauffement (roulement ?) au niveau du ventilateur de la cheminée d'extraction pourrait être à l'origine du sinistre.

N°37602 - 15/10/2009 - FRANCE - 90 - BELFORT

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

Vers 19 h, un incendie se produit dans une cabine de grenailage. L'intérieur de la cabine est entièrement capitonné avec un isolant phonique à base de matières caoutchouteuses. Les cloisons latérales sont équipées en parties basses d'une dizaine de bouches d'aspiration raccordées à un dépoussiéreur à manches filtrantes séparé de la cabine par un mur ; le raccordement des bouches d'aspiration à l'installation de filtration étant réalisé par l'intermédiaire d'un réseau de gaines métalliques.

Alors que 2 agents réalisent une opération de grenailage sur une pièce métallique, l'un d'eux constate des flammes sortant de l'une des bouches d'aspiration. Il déclenche l'arrêt d'urgence de l'installation, qui coupe toute l'alimentation électrique, y compris celle du dépoussiéreur, ainsi que l'arrivée d'air des lances de grenailage. Il intervient avec ses collègues sur la zone en feu à l'aide d'extincteurs disponibles à proximité. Quelques instants après avoir éteint le feu, il constate de nouvelles flammes semblant provenir de l'intérieur des gaines de ventilation. Réalisant qu'ils ne pourront maîtriser le sinistre, ils alertent les pompiers du site voisins et le SDIS.

Celui-ci met en œuvre d'importants moyens, notamment en émulsifiants, une cabine de peinture et des produits inflammables se trouvant à proximité.

La cause de l'incendie est inconnue. Une expertise est effectuée.



N°37148 - 01/10/2009 - FRANCE - 51 - THIEBLEMONT-FAREMONT

H49.41 - Transports routiers de fret

Un poids-lourd transportant en vrac des bouteilles d'acétylène et d'oxygène, des briquets, des cartons et de la peinture percute vers 2 h un camion chargé de téléviseurs garé sur une aire de stationnement au bord de la N4 ; le camion est projeté dans un champ en contrebas et les 2 véhicules s'enflamment, une épaisse fumée est émise. Selon les premiers témoins, la collision a provoqué une violente explosion avant que les véhicules s'enflamment. Choqués, les 2 conducteurs parviennent à s'extraire des cabines et sont conduits à l'hôpital.

Les gendarmes mettent en place un périmètre de sécurité de 50 m et interrompent la circulation dans les 2 sens. Les pompiers éteignent les plus gros foyers vers 6h30, puis découvrent à 9h30 les bouteilles de gaz dissimulées dans les gravas. Une cellule de risque technologique intervient pour les refroidir. Les lieux sont déblayés et la chaussée est nettoyée. Une société spécialisée prend en charge la remorque et les déchets. La circulation est rétablie à 19 h.

Déclarant avoir fait cet écart par réflexe, un camion le doublant de trop près, le conducteur du poids-lourd se serait soudainement déporté sur la droite et engagé sur l'aire de stationnement avant de percuter le camion.



N°36130 - 24/04/2009 - FRANCE - 84 - LE PONTET

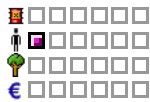
G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se déclare vers 12 h dans la cabine de peinture d'une entreprise de carrosserie automobile de 2 500 m² abritant des véhicules, de la peinture, des diluants et des bouteilles d'acétylène. Les employés tentent d'éteindre le feu avec des extincteurs et alertent les secours. Une cuve en plastique de 1 000 l de gazole fond sous la chaleur, l'hydrocarbure se répand au sol et s'enflamme. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent une dizaine d'habitants d'un immeuble adossé de 4 étages ; 2 salariés légèrement brûlés et incommodés par les fumées sont soignés sur place. Les pompiers éteignent l'incendie vers 16 h avec 4 lances à débit variable puis effectuent des travaux de déblaiement ; 2 rondes de surveillance sont effectuées en soirée et dans la nuit. Le bâtiment à structure métallique est détruit ainsi que 9 voitures et un camion ; 3 autres véhicules sont endommagés. Les 8 employés de l'entreprise sont en chômage technique. Un court-circuit pourrait être à l'origine du sinistre.

N°35880 - 16/02/2009 - FRANCE - 41 - VINEUIL

C28.22 - Fabrication de matériel de levage et de manutention

Dans une entreprise de 3 000 m² fabriquant des chariots élévateurs, un feu se déclare vers 15 h dans une cabine de peinture située dans un bâtiment de 500 m² ; les 21 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie vers 17 h avec 5 lances à débit variable (4 x 500 l/min + 1 x 1 000 l/min) puis ventilent les locaux et vérifient l'absence de points chauds avec une caméra thermique ; des bidons de peinture et de solvants endommagés par le sinistre sont évacués. L'intervention des secours s'achève vers 18 h. Aucune victime n'est à déplorer mais la cabine de peinture est détruite entraînant des perturbations dans la production de l'établissement. L'exploitant diligente une enquête pour déterminer l'origine de l'incendie.



N°35569 - 18/12/2008 - FRANCE - 43 - SAINT-MAURICE-DE-LIGNON

F43.32 - Travaux de menuiserie

Dans une entreprise spécialisée en menuiseries PVC, un feu se déclare vers 18 h sur un bac de solvant dans une cabine de peinture de pièces métalliques. L'un des employés est incommodé par les fumées, mais, à sa demande, il n'est pas hospitalisé. Les pompiers maîtrisent le sinistre après 1 h d'intervention. Les dégâts n'étant pas importants, aucun chômage technique n'est à déplorer.



N°35003 - 01/08/2008 - FRANCE - 93 - AULNAY-SOUS-BOIS

C29.10 - Construction de véhicules automobiles

Une explosion suivie d'un feu se produit vers 14 h dans l'atelier de peinture d'une usine de construction automobile en congés annuels, lors du découpage d'une canalisation avec une scie électrique par 2 employés d'un sous-traitant. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent 200 salariés ; les 2 intervenants en état de choc sont soignés sur place. L'incendie qui s'est propagé à la cabine de peinture est éteint à 15 h avec 3 lances à débit variable de 500 l/min et 4 RIA. L'intervention des secours s'achève à 17 h. La cabine de peinture est gravement endommagée. A la suite de l'accident, l'exploitant renforce les mesures de sécurité prévues dans le plan de prévention établi pour la réalisation des travaux en prévoyant la présence permanente d'un pompier et l'utilisation d'un explosimètre.

N°35586 - 17/07/2008 - FRANCE - 77 - CHAMPAGNE-SUR-SEINE

C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques

Un feu émettant une importante fumée se déclare vers 14h30 dans une cabine de peinture d'une entreprise de fabrication d'équipements de voirie et de matériel pour camions. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent les 40 employés du site ainsi qu'une soixantaine de salariés d'entreprises voisines. Les pompiers maîtrisent l'incendie en 2 h. Les dégâts sont importants et le personnel est en chômage technique durant au moins quelques jours.

N°34285 - 27/02/2008 - FRANCE - 64 - NAVAILLES-ANGOS

C16.29 - Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie

Un feu se déclare vers 21h dans la cabine à peinture d'une entreprise de fabrication de cercueils. La chute d'un pistolet de peinture sur un bidon de solvant ouvert aurait provoqué une étincelle qui a initié l'incendie. Malgré l'utilisation d'un extincteur, l'exploitant ne parvient pas à contenir le feu qui se propage rapidement dans le bâtiment. 37 pompiers interviennent et maîtrisent le feu le 28/02 vers 0h30.

Les bidons de vernis calcinés lors de l'accident sont pris en charge par une société spécialisée ainsi que les résidus liquides contenus dans les bacs de rétention. Le bâtiment constituant l'entreprise a été entièrement détruit ; 4 employés sont en chômage technique.

N°34264 - 25/02/2008 - FRANCE - 26 - ROMANS-SUR-ISERE

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se déclare vers 23h30 dans un atelier de carrosserie automobile de 200 m² abritant une cabine de peinture et 15 véhicules. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable ; une bouteille d'acétylène exposée aux flammes est refroidie. L'intervention des secours s'achève vers 3h30. L'atelier et les 15 voitures sont détruites ; 3 employés sont en chômage technique.

N°34435 - 11/10/2007 - FRANCE - 70 - MANTOCHE

C25.11 - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

Un feu se déclare vers 15h30 sur le moteur de l'un des 2 groupes d'aspiration des composés organiques volatils de la cabine de peinture d'une entreprise de construction de charpentes métalliques. Le personnel tente d'éteindre l'incendie à l'aide d'extincteurs. Les flammes se propagent sous les caillebotis de la fosse d'extraction des effluents de peinture et atteignent le 2ème groupe d'aspiration. Les pompiers éteignent rapidement l'incendie qui émet d'importantes fumées ; l'intervention des secours s'achève à 16h30. Les 2 groupes d'extraction et des câbles électriques sont endommagés, 5 m² de bardage en plastique translucide sont brûlés et les caillebotis sont déformés. Les eaux d'extinction confinées sur le site sont éliminées par une entreprise spécialisée. La défaillance d'un roulement de moteur serait à l'origine du sinistre. L'exploitant doit mettre en place de la maintenance préventive sur les installations et rechercher des peintures sans solvant inflammable.

N°33664 - 25/09/2007 - FRANCE - 80 - LE TRANSLAY

G45.11 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

Un feu se déclare vers 20h45 dans un garage automobile de 500 m² à simple rez-de-chaussée. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable et évitent sa propagation à 2 maisons voisines. Aucun blessé n'est à déplorer mais le garage, qui abritait des fûts d'huile, une cabine de peinture et une vingtaine de voitures est détruit ; 2 employés sont en chômage technique.



N°33130 - 20/06/2007 - FRANCE - 79 - SAINT-MAIXENT-L'ECOLE

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Une explosion suivie d'un feu se produit peu après la fermeture d'un atelier de carrosserie automobile, vers 18 h, dans le local de stockage des peintures près de la cabine. Les secours maîtrisent le sinistre en 1 h avec 4 lances à débit variable et évitent sa propagation à l'ensemble du bâtiment de 3 000 m². Un pompier légèrement incommodé est soigné sur place. La cabine de peinture et la toiture la surplombant sont endommagées. Cinq employés sont en chômage technique durant 3 jours. Selon la presse, un court-circuit électrique pourrait être à l'origine du sinistre.

N°33028 - 26/05/2007 - FRANCE - 09 - LA BASTIDE-DE-SEROU

G45.20 - *Entretien et réparation de véhicules automobiles*

Un feu se déclare vers minuit dans un atelier de réparation automobile attenant à une station-service. La boutique de la station s'embrase et l'incendie se propage à une cabine de peinture. Les pompiers maîtrisent le sinistre à 2 h et protègent des flammes un stock de bouteilles de GPL et une cuve de gazole de 3 m³. L'intervention des secours s'achève vers 4 h et une ronde de surveillance est effectuée 2 heures plus tard. Durant l'intervention les pompiers ont été confrontés à des problèmes d'alimentation du réseau d'eau.

N°32883 - 12/04/2007 - FRANCE - 60 - FEUQUIERES

C23.13 - *Fabrication de verre creux*

Un feu se déclare à 14h45 dans une cabine de peinture de 20 m² utilisée pour la sérigraphie dans une usine de fabrication et décoration de bouteilles en verre classée seveso seuil bas. L'incendie émet une importante fumée. La quinzaine de salariés présents dans le bâtiment est évacuée et les alimentations en énergie sont interrompues. Les pompiers internes et les secours publics maîtrisent le sinistre à 15h20 avec 4 lances à débit variable de 250 l/min et 1 lance à mousse puis ventilent la cabine. Une employée légèrement intoxiquée est examinée sur place par le médecin des pompiers puis conduite à l'hôpital par précaution. Les eaux d'extinction collectées dans un bassin de confinement sont traitées sur le site. L'intervention des secours s'achève vers 17 h ; le POI n'a pas été déclenché. L'exploitant diffuse un communiqué de presse.

N°33510 - 09/03/2007 - FRANCE - 40 - TARTAS

N81.29 - *Autres activités de nettoyage*

Vers 0h30, un incendie se déclare dans une benne contenant des déchets de garages dans un centre de regroupement et de pré-traitement de déchets dangereux. La détection incendie déclenche l'alarme. Un employé d'une société de gardiennage, l'exploitant et les pompiers arrivent sur le site ; le feu est maîtrisé en 10 min et ne se propage pas hors de la benne. Aucune victime n'est à déplorer. Les eaux d'extinction sont recueillies. Aucune conséquence sur l'environnement n'est relevée. Une autocombustion d'un filtre peinture en provenance d'un carrossier serait à l'origine de l'accident.

L'exploitant envisage comme actions correctives, une nouvelle organisation du travail sur les déchets de filtres de cabines de peinture : tri et broyage avant stockage en benne, interdiction du stockage des filtres en rouleau.

N°33469 - 23/02/2007 - FRANCE - 86 - MIREBEAU

C28.92 - *Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction*

Un feu se déclare vers 15 h dans une cabine de peinture d'une usine de fabrication de matériels de travaux publics. Les filtres, les gaines d'évacuation des vapeurs et la cabine sont hors d'usage. Aucune victime n'est à déplorer.

N°32613 - 03/01/2007 - FRANCE - 90 - ROPPE

C29.20 - *Fabrication de carrosseries et remorques*

Un feu se déclare vers 15 h dans une cabine de peinture d'une usine de fabrication de carrosseries automobiles. Les 50 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie avec 1 lance à mousse et 1 lance à débit variable de 500 l/min puis ventilent les locaux. Le maire, la police et les services de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N°32001 - 20/07/2006 - FRANCE - 69 - CHASSIEU

C25.61 - *Traitement et revêtement des métaux*

Un feu se déclare vers 14h30 dans une entreprise de traitement et revêtement des métaux de 1 000 m² abritant des peintures et des solvants. La cinquantaine de pompiers mobilisée maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable ; 6 employés sont légèrement blessés. Selon la presse, la projection d'étincelles d'une meuleuse, pendant les travaux de démontage d'une cabine de peinture dans la perspective du déménagement de l'entreprise, serait à l'origine de l'accident. Durant l'intervention des secours, les 70 salariés d'une entreprise voisine ont été évacués pendant 1 h. Aucun chômage technique n'est prévu.

N°31976 - 12/07/2006 - FRANCE - 87 - AIXE-SUR-VIENNE

F41.20 - *Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels*

Un incendie embrase vers 1 h un atelier de fabrication de portes en bois de 2 000 m². Sans aucun système de désenfumage, l'atelier est situé dans un bâtiment de 3 000 m² caractérisé par des ouvertures en bois, une ossature métallique, des murs en parpaings et tôles polycarbonate avec une toiture en tôle ondulée isolée par de la laine de verre recouverte d'un film aluminium. L'exploitant alerte les secours qui arriveront sur place 20 min plus tard. Les services de l'électricité coupent l'alimentation du site. Les pompiers mettent en oeuvre 1 lance canon 2 000 l/min et 4 lances à débit variable, dont 1 montée sur échelle. Ils doivent en partie s'alimenter à partir d'un poteau incendie distant de 600 m et craignent l'effondrement du bâtiment et l'explosion de bouteilles de gaz. Les secours circonscrivent le feu vers 2h40, évitant la propagation des flammes à un silo de sciure et à 2 bâtiments de 300 m² contigus. L'incendie détruit des machines-outils, des locaux sociaux, une cabine de peinture et une partie des 1 000 l de peinture en bidons entreposés à proximité. A la suite de l'accident, 25 des 35 employés sont en chômage technique. L'exploitant construit un nouvel atelier jouxtant le bâtiment sinistré. Un arrêté de mesures d'urgence conditionne le redémarrage de l'activité à la mise en sécurité de la zone sinistrée, au nettoyage et au curage des fossés, canalisations, bassins dans lesquelles des eaux polluées ont pu transiter, à l'évacuation et au traitement des déchets générés par l'incendie (effluents, boues, matériaux souillés...) et à la vérification des installations électriques, des matériels de lutte contre l'incendie et des structures des bâtiments, canalisations et réservoirs ayant pu être impactés par l'incendie.

N°31926 - 02/07/2006 - FRANCE - 42 - ROANNE

C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques

Un feu se déclare vers 6h30 dans une entreprise de fabrication de carrosseries automobiles de 800 m². Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances. Une cabine de peinture, 1 poids lourd et 7 véhicules utilitaires sont endommagés ; 6 personnes sont en chômage technique.

N°32110 - 30/06/2006 - FRANCE - 64 - LACQ

N82.92 - Activités de conditionnement

Dans un dépôt de gaz liquéfié, lors de travaux de démontage sous un hall d'enfûtage, une opération de meulage provoque un départ de feu sur la cabine de peinture située à proximité. Le personnel du dépôt met en oeuvre les extincteurs présents, mais ne parvient pas à maîtriser l'incendie. Le POI est déclenché et le feu est rapidement éteint suite à l'intervention des pompiers de l'usine voisine. Les conséquences du sinistre sont limitées à la seule cabine de peinture, toutes les installations de transfert de GPL avaient été vidées et dégazées préalablement au chantier de démantèlement du hall d'enfûtage. Un permis feu avait été délivré.

N°31887 - 21/06/2006 - FRANCE - 49 - SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE

F43.32 - Travaux de menuiserie

Un incendie détruit une cabine de peinture de 400 m² dans un bâtiment à structure métallique d'une métallerie de 1 500 m² et se propage à la toiture sur 100 m². Les pompiers mettent en oeuvre 5 lances, dont 1 montée sur échelle pivotante, alimentées par un poteau incendie et des points d'eau naturels, respectivement distants de 600 et 1 500 m. Les gendarmes ont coupé la circulation sur la RD 762 le temps de l'intervention des secours. A la suite de l'accident, 20 employés sont en chômage technique durant plusieurs semaines.

N°31610 - 03/04/2006 - FRANCE - 08 - CHARLEVILLE-MEZIERES

C28.92 - Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction

Un feu se déclare vers 16 h dans une cabine de peinture de 30 m de long d'une usine de fabrication de matériels de travaux publics de 6 000 m². L'incendie se propage sur 100 m² de la toiture du bâtiment. Les employés sont évacués et les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances à débit variable. Le personnel pourrait être en chômage technique. Aucun impact sur l'environnement n'est signalé.

N°31473 - 02/03/2006 - FRANCE - 78 - TRAPPES

C28.14 - Fabrication d'autres articles de robinetterie

Dans une usine de fabrication d'articles de robinetterie, un feu se déclare vers 11h30 dans une cabine de peinture et se propage à des gaines de ventilation puis à la toiture du bâtiment de 10 000 m². Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances dont 1 sur échelle. L'intervention des secours s'achève vers 15 h. Aucune mesure de chômage technique n'est prévue.

N°31279 - 12/01/2006 - FRANCE - 28 - JANVILLE

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se déclare vers 14 h dans une cabine de peinture d'un garage automobile. Les pompiers éteignent l'incendie avec une lance à débit variable puis ventilent le bâtiment. Aucun chômage technique n'est prévu. La gendarmerie, les services de l'électricité et du gaz se sont rendus sur les lieux.

N°31317 - 11/01/2006 - FRANCE - 38 - SAINT-MARCELLIN

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

Un fût métallique de 200 l recueillant les solvants de nettoyage de cabine de peinture explose à 19 h dans une usine appliquant des peintures et vernis sur des pièces en plastique pour l'industrie automobile ; 8 blessés dont 3 plus gravement atteints et 12 employés choqués sont à déplorer. Un employé, brûlé à 80 % décèdera le 19/01, puis un second 3 jours plus tard. Le fût, sur caillebotis et relié à la terre, contenant 50 % de méthyléthylcétone (MEK) et 50 % d'acétate de butyle, est parti à la verticale, percutant le plafond. Le personnel maîtrise l'incendie qui suit l'explosion. Les dommages sont limités à 100 m² dans l'atelier. Une centaine de pompiers, des équipes médicalisées et les gendarmes se rendent sur place. Les eaux d'extinction sont collectées. Un expert judiciaire est nommé, la chaîne atteinte par l'explosion est mise sous scellés. Le 12/01, la DRIRE recueille les premiers éléments et effectue une inspection approfondie de l'installation 5 jours après. Un expert intervient le 18/01. La DRIRE propose au préfet un arrêté préfectoral complémentaire. L'exploitant doit fournir un rapport d'accident décrivant le fonctionnement de l'installation, ainsi que les causes de l'accident, les conséquences humaines et environnementales. Après passage de l'expert et avis de l'inspection, la chaîne non impactée redémarre mais sans les fûts de solvants de 200 l, la collecte des solvants de rinçage se faisant uniquement par le rideau d'eau des cabines de peinture. Le redémarrage de la chaîne impactée est subordonnée à la fourniture d'un rapport d'expertise comportant une étude spécifique sur l'aspect risques électrostatiques de la chaîne dans sa configuration future (scénario accidentel le plus plausible). Cette étude doit être menée par un organisme reconnu pour ses compétences dans le domaine de l'électricité statique. L'expertise doit inclure les recommandations formulées par l'expert du 18/01 : ventilation du robot de pulvérisation, détections incendies dans les cabines de pulvérisation, étanchéité de la gaine de passage des câbles électriques du robot, estimation de l'énergie maximale libérée par le robot, arrêt du circuit de rinçage et de récupération des solvants en fût en attendant les conclusions de l'expertise de l'accident. Le 25/08, un incendie s'était déjà produit sur le site (ARIA 30491).



N°31197 - 22/12/2005 - FRANCE - 38 - ECHIROLLES

C28.92 - Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction

Dans un bâtiment de 10 000 m² d'une usine de fabrication de matériels de travaux publics, un feu se déclare vers 16 h à l'intérieur de la cabine de peinture dans un bidon de solvant utilisé pour le nettoyage des circuits de peinture et des pistolets. L'activité de l'entreprise est interrompue et les 400 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie puis ventilent les locaux enfumés. L'exploitant effectue une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

N°31055 - 23/11/2005 - FRANCE - 64 - HASPARREN

C33.20 - Installation de machines et d'équipements industriels

Un incendie détruit une cabine de peinture de 50 m² dans un local de 200 m² d'une usine de sous-traitance de pièces aéronautiques. Cinq employés sont en chômage technique pour une durée indéterminée.

 **N°31022 - 15/11/2005 - FRANCE - 69 - SAINT-FONS**


G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un incendie embrase vers 23 h la cabine de peinture et le local de stockage des produits chimiques d'un garage de réparation de véhicules de 700 m². Les secours évacuent dans un gymnase les 50 habitants de 2 immeubles voisins. L'exploitant et son frère sont hospitalisés à la suite d'un malaise. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances à débit variable et refroidissent des bouteilles d'oxygène et d'acétylène. La police et les services de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N°30609 - 12/09/2005 - FRANCE - 14 - HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

G45.11 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

Un feu se déclare vers 17 h dans la cabine de peinture d'un atelier de carrosserie automobile puis se propage au toit du bâtiment. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à débit variable puis effectuent les travaux de déblaiement. Le garage est endommagé sur 500 m² : 200 m² de toiture et un véhicule léger sont détruits. Sept employés sont en chômage technique.

 **N°30361 - 25/07/2005 - FRANCE - 50 - LE VAL-SAINT-PERE**

C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques

Un feu endommage 2 cabines de peinture dans une usine de 5 000 m² fabriquant des carrosseries automobiles. Les secours éteignent le sinistre en 1 h. Un pompier légèrement incommodé par les fumées est conduit à l'hôpital. Les eaux d'extinction sont contenues dans le bâtiment. Aucun chômage technique n'est envisagé.

N°30155 - 28/06/2005 - FRANCE - 42 - GREZOLLES

C25.12 - Fabrication de portes et fenêtres en métal

Un feu se déclare vers 15 h dans la principale cabine de pulvérisation de peinture liquide d'une entreprise de fabrication de portails métalliques. Les pompiers éteignent le sinistre avec 5 lances à débit variable de 500 l/min, puis ventilent les locaux. Les eaux d'extinction collectées par le réseau d'égout de l'établissement puis le réseau public ont été rejetées dans la station d'épuration par lagunage de la commune. Selon la municipalité, aucun impact n'a été constaté. L'installation qui était entièrement automatisée et utilisait un procédé de pulvérisation électrostatique est détruite. L'exploitant prévoit le remplacement de cette unité par une cabine de poudrage.

 **N°30131 - 27/06/2005 - FRANCE - 72 - PARCE-SUR-SARTHE**

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un incendie embrase vers 5h30 un garage de réparation de véhicules. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances à débit variable et 2 lances à dévidoir tournant. Huit voitures et une cabine de peinture avec 400 kg de produits sont détruites ; 3 employés sont en chômage technique. Une première estimation évalue les dommages à 100 Keuros.

N°29807 - 11/05/2005 - FRANCE - 45 - SAINT-JEAN-DE-BRAYE

YYY.YY - Activité indéterminée

Dans un bâtiment industriel de 500 m², un feu se déclare vers 3h30 dans un local de 100 m² utilisé comme cabine de peinture. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à débit variable et ventilent les locaux.

N°29578 - 01/04/2005 - FRANCE - 36 - VATAN

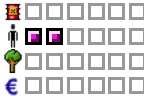
C28.30 - Fabrication de machines agricoles et forestières

Dans une entreprise de fabrication de matériels pour espaces verts (débroussailluses, aspirateurs, engazonneuses...), un feu se déclare à 10h30 dans un local aménagé pour l'application de peinture alors que le peintre s'est absenté momentanément. L'incendie, attisé par la ventilation de cette 'cabine' qui n'a pas pu être arrêtée, se propage dans le bâtiment de 1 000 m² et notamment le long du plancher en bois d'une zone d'entreposage surmontant le local. Une trentaine de pompiers maîtrise le sinistre avec 6 lances à débit variable de 500 l/min et protège une construction mitoyenne ainsi que des bouteilles de propane et d'acétylène. Le nombre insuffisant d'exutoires obligent les secours à percer des ouvertures dans la toiture du bâtiment afin d'assurer l'évacuation des fumées. Selon l'exploitant, le système de ventilation serait à l'origine du sinistre ; cette installation avait pourtant fait l'objet d'un contrôle électrique la semaine précédente. Le local ainsi que la zone d'entreposage sont détruits et le bâtiment est endommagé. Douze employés sont en chômage technique. Des eaux d'extinction présentant des traces d'irisation ont été évacuées par le réseau d'eaux pluviales de l'établissement ; aucune pollution n'a été signalée. L'exploitant doit transmettre à l'inspection des installations classées un rapport d'accident sous un mois.

N°29323 - 01/03/2005 - FRANCE - 45 - CHAMPOULET

YYY.YY - *Activité indéterminée*

Un feu se déclare dans une cabine de peinture. Les pompiers maîtrisent le sinistre et ventilent les locaux.

 **N°28802 - 23/12/2004 - FRANCE - 62 - ETAPLES**

C29.31 - Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles

Un feu se déclare dans une cabine de peinture d'une usine de fabrication d'alternateurs durant des travaux de modifications par une société extérieure. Les 300 employés sont évacués. Le sinistre est éteint avec les sprinklers et les RIA avant l'arrivée des secours publics. Un sous-traitant légèrement brûlé à la main et 16 employés incommodés par les fumées sont examinés sur place. Les 20 m³ d'eaux d'extinction collectés dans un bassin de confinement sont traités dans la station d'épuration de l'établissement. Une projection d'étincelles durant le tronçonnage d'un tube serait à l'origine de l'incendie. Un permis de feu avait été établi. L'exploitant doit préciser à l'inspection des installations classées les mesures prises pour diminuer la probabilité de renouvellement d'un tel accident.

N°28482 - 03/11/2004 - FRANCE - 65 - TARBES

C27.12 - Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

Un feu se déclare vers 16 h dans la cabine de peinture d'une usine de panneaux solaires. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec une lance à débit variable. Le dysfonctionnement d'un moteur électrique serait à l'origine de l'accident. La cabine est hors d'usage.

 **N°28415 - 26/10/2004 - FRANCE - 36 - MAILLET**

C25.1 - Fabrication d'éléments en métal pour la construction

Dans une entreprise de charpentes et portails métalliques, un incendie dans un bâtiment abritant une chaudière, 2 cuves d'hydrocarbures de 5 000 l et une cabine de peinture se propage à l'ensemble de l'établissement. Une trentaine de pompiers maîtrisent le sinistre en 2 h avec 4 lances à eau et à mousse. La chaudière, qui pourrait être à l'origine du sinistre, avait été remise en service la veille vers 17h30 après sa révision annuelle avant la saison de chauffe ; aucune anomalie n'avait été constatée. Plusieurs dizaines de kg de peinture et de solvants, la cabine d'application, 3 véhicules et une partie des bâtiments sont détruits. Une société spécialisée vidange par précaution et élimine les 2 réservoirs métalliques de fioul et de gasoil qui ont résisté au sinistre. Les eaux d'extinction polluées par des traces d'hydrocarbures se sont écoulées en partie dans un ruisseau voisin. Le milieu ne devrait cependant pas être affecté selon le garde pêche présent sur les lieux. Les services sanitaires ont néanmoins été informés compte tenu de la présence en aval du rejet d'un forage d'eau potable. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant de régulariser la situation administrative de son activité de peinture.

N°28376 - 18/10/2004 - FRANCE - 17 - SAINT-VIVIEN

G45.11 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

Un feu se déclare vers 11h30 dans la chaufferie d'un garage poids-lourds. Partiellement éteint en arrêtant l'alimentation de la chaudière, l'incendie se propage néanmoins au système d'aspiration de la cabine de peinture. Les pompiers éteignent les flammes après démontage et dégarnissage d'une partie de l'installation.

 **N°28029 - 16/09/2004 - FRANCE - 86 - AYRON**

C25.9 - Fabrication d'autres ouvrages en métaux

Un feu se déclare dans une ancienne cabine de peinture d'une entreprise de ferronnerie d'art durant une métallisation au zinc. Les employés et les pompiers maîtrisent le sinistre avec des extincteurs à poudre.

N°28088 - 01/09/2004 - FRANCE - 08 - CHARLEVILLE-MEZIERES

F43.32 - Travaux de menuiserie

Dans un atelier de menuiserie PVC, un feu se déclare dans une cabine de peinture contenant 400 l de peinture et 100 l de dissolvants. L'incendie détruit la partie stockage et les ateliers de production, mais les pompiers évitent la propagation du sinistre aux locaux administratifs. Trente employés sont en chômage technique.

N°27649 - 27/07/2004 - FRANCE - 42 - CHARLIEU

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se déclare sur un véhicule dans la cabine de peinture d'un garage de réparations d'automobiles. L'incendie se propage à 150 m² de toiture. Les pompiers maîtrisent le sinistre et évitent son extension à un stock de peinture, une cuve à fioul et un réservoir de gaz proches de l'installation.

 **N°27627 - 22/07/2004 - FRANCE - 66 - PERPIGNAN**

G45.11 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

Un feu se déclare vers 16 h dans une cabine de peinture d'un garage automobile de 2 000 m². L'incendie qui se propage dans l'atelier, détruit 4 véhicules et les 2 cabines de peinture de l'établissement. Une personne incommodée par les fumées est hospitalisée.

N°27473 - 03/07/2004 - FRANCE - 45 - SARAN

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un incendie détruit un garage de réparations d'automobiles de 500 m² abritant une trentaine de véhicules, 2 cabines de peintures et des bouteilles de gaz industriels. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 7 lances à débit variable. La circulation sur la RN 20 est partiellement interrompue durant l'intervention des secours. La police effectue une enquête.

N°26986 - 24/04/2004 - FRANCE - 85 - AIZENAY

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se déclare dans la cabine de peinture et l'atelier de mécanique d'un garage automobile de 900 m². Deux cuves d'huile éclatent durant l'incendie. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 petites lances et 1 lance à mousse. Le sous-préfet s'est rendu sur les lieux.

N°26748 - 18/03/2004 - FRANCE - 71 - CHASSEY-LE-CAMP

C25.11 - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

Un feu se déclare dans la cabine de peinture d'une entreprise de constructions métalliques de 4 000 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 petites lances. Six employés sont incommodés par les fumées et 3 d'entre eux sont hospitalisés pour des examens complémentaires. Le maire et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux.

N°26323 - 02/02/2004 - FRANCE - 36 - DIORS

C24.53 - Fonderie de métaux légers

Dans une fonderie d'aluminium, un feu se déclare à 8h10 dans la cabine de vernissage par pulvérisation d'une ligne de peinture de jantes d'automobiles. Averti d'une anomalie de fonctionnement par un témoin lumineux du tableau de commande de l'installation, un opérateur se rend sur les lieux, aperçoit des flammes et donne l'alerte. Les alimentations en énergie sont coupées et des bidons de peintures, de solvants et de vernis (PE : 21 et 55 °C) stockés à proximité sont évacués. Le personnel utilise 3 extincteurs à poudre, puis un RIA inadapté (longueur de tuyau insuffisante), mais ne peut maîtriser l'incendie qui sera finalement éteint par les pompiers avec une lance à mousse. Les eaux d'extinction sont collectées dans une fosse de rétention, aucun rejet à l'extérieur n'est constaté. Aucun blessé n'est à déplorer, mais les dommages matériels sont importants et entraînent une perte d'exploitation. Le plan d'opération interne (POI) n'a pas été déclenché. Une défaillance matérielle, électrique ou mécanique, serait à l'origine des faits. A la suite du sinistre plusieurs mesures sont envisagées : détection et arrêt automatique des lignes de 'peinture' en cas de départ de feu, extinction automatique, report des alarmes incendie au tableau de commande des installations, dispositifs de protection contre la propagation des flammes dans le réseaux d'évacuation des eaux de peinture de cabine, vérification des RIA (notamment longueur de tuyau). L'inspection des installations classées demande à l'exploitant un rapport d'accident sous 15 jours.

N°26033 - 10/12/2003 - FRANCE - 49 - BEAUCOUZE

C28.22 - Fabrication de matériel de levage et de manutention

Un feu se déclare dans la cabine de peinture (20 m³) d'une usine de fabrication d'équipements de levage et de manutention. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec une lance à mousse.

N°26000 - 27/11/2003 - FRANCE - 51 - EPERNAY

C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques

Un feu se déclare à 12 h dans une usine de fabrication de remorques, alors que 2 peintres venaient de quitter une cabine de peinture pour nettoyer leur matériel. Lors de la vidange des circuits de distribution de peinture, des vapeurs du diluant utilisé pour le nettoyage des installations ont été enflammées par une décharge électrique au niveau de la buse électrostatique de l'équipement de pulvérisation. L'incendie s'est ensuite propagé au solvant liquide, puis à une armoire métallique et aux câblages électriques de la cabine. Une utilisation inadaptée des extincteurs à poudre ne permet pas de maîtriser l'incendie qui gagne la cabine par la porte passe-piétons et se propage jusqu'aux filtres. Le sinistre génère une épaisse fumée noire. Le chef d'atelier alerte tardivement les pompiers (30 à 45 min plus tard) ; ces derniers maîtrisent le sinistre avec une lance à mousse. Durant l'intervention, la circulation dans la rue est interrompue. Les peintres atteints de légères brûlures sont hospitalisés. L'accident est dû à la non neutralisation des énergies au niveau du pistolet d'application de peinture en cours de nettoyage. La façade de la cabine, son éclairage intérieur, le câblage électrique sont endommagés ainsi que 2 moteurs et les 2 équipements de pulvérisation. L'installation est remise en service 6 jours après le sinistre. Les déchets sont éliminés dans un établissement de traitement agréé. A la suite de l'accident l'exploitant a prévu : une formation des opérateurs de l'atelier à la manipulation des extincteurs, l'installation d'un nouveau système de distribution de peinture informatisé et doté de sécurités permettant notamment la neutralisation des énergies lors des phases de nettoyage du matériel, la mise en place de couverture anti-feu à proximité de chaque cabine à peinture.

N°25275 - 06/08/2003 - FRANCE - 35 - ROMAGNE

G45.11 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

Un feu de cabine de peinture se déclare dans un garage automobile. L'incendie se propage à l'ensemble du garage et au hall d'exposition de véhicules. Deux personnes, dont le propriétaire, sont incommodées par la fumée.

N°25170 - 23/07/2003 - FRANCE - 22 - SAINT-POTAN

C25.11 - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

En fin de matinée, dans une métallurgie, un feu se déclare sur une cabine de peinture contenant 10 bidons de 100 l de solvants. Une dizaine d'ouvriers tente, en vain, de maîtriser le sinistre. Alertés, les pompiers établissent d'abord une petite lance afin de protéger les bidons de solvants puis circonscrivent l'incendie qui s'est propagé à 3 000 m² sur les 7 500 m² du bâtiment. Trop longtemps exposé à essayer d'éteindre les premières flammes, un ouvrier est hospitalisé, intoxiqué par les vapeurs. 10 autres employés moins exposés sont examinés par précaution et 32 salariés sont en chômage technique.

N°24941 - 16/05/2003 - FRANCE - 10 - SAINT-THIBAULT

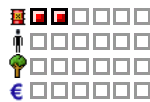
C29.32 - Fabrication d'autres équipements automobiles

Vers midi dans un établissement fabriquant des équipements pour les automobiles, une cabine de peinture est arrêtée sauf sa ventilation pour effectuer des travaux d'entretien courant. Lors du changement des filtres vers 17 h, l'un des 2 opérateurs remarque que le conduit d'aération vibre en émettant un bruit sourd et constate qu'un feu s'est déclaré au niveau de la turbine de ventilation. Il donne immédiatement l'alerte et tente d'étouffer les premières flammes avec un extincteur. Le second opérateur s'aperçoit qu'un feu couve également dans les filtres et quitte la cabine pour couper l'alimentation électrique. A l'aide d'un extincteur, il ne parvient pas à circonscrire le début d'incendie. Un 3ème opérateur, alerté, tente à son tour d'intervenir, mais devant la vitesse de propagation des flammes et la quantité de fumée émise, les 3 employés préfèrent évacuer les lieux. Ils rejoignent le point de rassemblement où, dès le déclenchement de l'alarme, toutes les personnes se sont rejointes après avoir évacué le bâtiment. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 1 h. Les eaux d'extinction sont stockées en attente d'analyse. La cabine de peinture, le four de séchage, la charpente et une partie du réseau électrique sont endommagés. D'autres installations ne sont plus opérationnelles (grenailage, traitements de surface et peinture) et nécessiteront un recours à la sous-traitance. Des mesures de chômage technique sont prises. L'inspection des installations classées constate les faits. En situation irrégulière, les installations de traitement de surface et de peinture sont arrêtées jusqu'à l'obtention de l'autorisation d'exploiter. L'exploitant étudie la possibilité d'une modification du procédé mis en oeuvre.

N°24216 - 13/03/2003 - FRANCE - 01 - DORTAN

YYY.YY - Activité indéterminée

Un incendie se déclare dans un bâtiment de 1 000 m² regroupant des bureaux et des cabines de peinture.



N°24232 - 28/01/2003 - FRANCE - 24 - SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX

C20.41 - Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien

Dans une usine de fabrication de pastilles chlorées pour piscines, une combustion a lieu dans une trémie alimentant une machine de compression servant à pastiller. Trois personnes dans l'atelier aperçoivent des fumées s'échappant de la cabine de la machine et du cône d'alimentation en surplomb. Les pompiers sont alertés, le POI est déclenché et les 10 employés évacuent l'usine. Equipés de masques panoramiques, 4 d'entre eux reviennent pour dégager les emballages stockés autour de la machine (cartons, plastiques, produits chimiques...), démonter l'avant de la cabine et récupérer les substances en combustion dans des fûts pour éviter une propagation du sinistre. Les 300 kg de matières premières impliquées (mélange d'acide dichloroisocyanurique / bicarbonate de soude / acide adipique) sont en phase finale de combustion 20 min après le départ du feu. Les exutoires mécaniques de fumée minimisent l'accumulation des fumées blanches dans l'atelier et un nuage dérive à l'extérieur. Les cendres de combustion sont extraites de la machine et stockées dans des bidons métalliques. Les pompiers sur place 20 à 25 min après l'alerte, pénètrent dans l'atelier sous ARI pour évaluer l'ampleur des dommages. En accord avec l'industriel, ils n'utilisent pas d'eau pour éteindre l'incendie, l'hydrolyse des substances en cause entraînant une émission de fumées toxiques et de gaz chlorés. Equipés de combinaisons de protection chimique, ils entrent dans l'atelier pour effectuer des prélèvements ; les analyses sont négatives. La production est suspendue durant 12 h, mais la ligne de production ne sera totalement remise en service que 48 h plus tard. Un examen visuel de l'installation révèle une trace d'échauffement circulaire sur la peinture du support du moteur de la vis de transfert des substances chimiques. Le démontage du dispositif permet de constater le désaccouplement de la vis et du moteur. Le boulon de maintien vis sans fin / arbre du moteur a cédé, frottant ensuite lors de la rotation des pièces contre la paroi métallique du tube d'entraînement. L'échauffement induit est à l'origine de l'inflammation des poussières de la substance chlorée. L'usine envisage de développer les contrôles et la maintenance préventives des pièces à risque avec pour objectif une amélioration progressive des installations. Des consignes sont modifiées. Autorisé à stocker 200 t de substances comburantes correspondant au seuil SEVESO AS, ce site doit faire l'objet d'un PPI.

N°23780 - 23/12/2002 - FRANCE - 54 - BAYON

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se produit dans une cabine de peinture d'un garage automobile.

N°23654 - 10/12/2002 - FRANCE - 68 - BALLERSDORF

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un incendie se déclare dans un garage de réparation automobile de 3 000 m² ; 9 véhicules sont endommagés et 3 détruits. La cabine de peinture, la réserve de solvants ainsi qu'une travée ont été préservées.

N°22667 - 14/06/2002 - FRANCE - 76 - ELBEUF

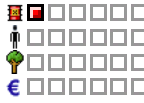
G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se déclare sur un véhicule dans la cabine de peinture de l'atelier carrosserie d'un garage automobile. Les dommages sont importants et les 2 employés sont mis en chômage technique.


N°22563 - 06/06/2002 - FRANCE - 39 - SEPTMONCEL

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

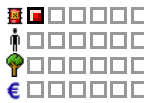
Un incendie se déclare dans la cabine de peinture dans un garage automobile.


N°22440 - 13/05/2002 - FRANCE - 39 - SAINT-AMOUR
C23.70 - Taille, façonnage et finissage de pierres
 Dans une fabrique de produits minéraux reconstitués, un feu se déclare en début de poste dans l'atelier de fabrication d'équipement de salles de bains, sur l'installation d'injection en continu de résine et de charges minérales. Un opérateur vide un extincteur sans pouvoir empêcher la propagation de l'incendie à l'atelier. Les pompiers assistés d'une CMIC maîtrisent l'incendie. L'ensemble du matériel de production est détruit (cabine de peinture, machine à injecter, moules et machine de démoulage), ainsi que 1 t de résine, 5 t de peroxydes, et 5 t d'acétone. L'atelier est arrêté 3 semaines. Les dommages sont estimés à 300 Keuros. Une contamination par les fumées et les odeurs est crainte pour le stock de produits alimentaires d'une entreprise de viandes voisine. Un dysfonctionnement d'un transformateur électrique serait à l'origine de l'incendie.

N°22016 - 05/03/2002 - FRANCE - 57 - CREUTZWALD
C30.20 - Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
 Un feu se déclare dans une cabine de peinture d'une usine de construction de matériel ferroviaire. Les pompiers maîtrisent le sinistre en utilisant une lance à mousse. Les employés pourraient être en chômage technique plusieurs jours.



N°21983 - 26/02/2002 - FRANCE - 54 - JOEUF
YYY.YY - Activité indéterminée
 Un incendie se déclare dans une cabine de peinture et se propage dans la gaine de ventilation. Deux personnes sont intoxiquées.

N°21893 - 12/02/2002 - FRANCE - 67 - MERTZWILLER
G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles
 Dans un garage automobile, un incendie se déclare dans une cabine de peinture et se propage à l'isolation de toiture. Une vingtaine de pompiers maîtrise en 1 h le sinistre qui dégage une épaisse fumée. Environ 20 m² de toiture sont détruits. La cause de cet incendie pourrait être un court-circuit électrique.



N°21885 - 08/02/2002 - FRANCE - 68 - WITTENHEIM
G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles
 Dix occupants d'un bâtiment de 2 étages sont évacués pour une intoxication au monoxyde de carbone. La cause probable de ce rejet serait un dysfonctionnement d'une chaudière alimentant la cabine de peinture d'un garage situé au rez-de-chaussée de ce bâtiment.

N°21766 - 21/01/2002 - FRANCE - 61 - LE GUE-DE-LA-CHAINE
C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques
 Un incendie se déclare dans le bâtiment industriel d'une carrosserie abritant des cabines de peinture.

N°21665 - 09/01/2002 - FRANCE - 25 - MONTBELIARD
C29.32 - Fabrication d'autres équipements automobiles
 Un incendie se déclare dans une cabine de peinture d'une usine de fabrication d'équipements automobiles. 400 m² d'atelier sont endommagés. La production est stoppée sur la ligne et la reprise de l'activité de la deuxième cabine de peinture a lieu 3h30 après l'incendie.


N°21644 - 06/01/2002 - FRANCE - 68 - HESINGUE
G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles
 Un incendie détruit un garage automobile de 3 000 m² abritant 34 véhicules d'occasions. Les cabines de peinture attenantes sont préservées. Une femme pris d'un malaise à proximité du site est hospitalisée.

N°21464 - 29/11/2001 - FRANCE - 67 - SCHILTIGHEIM
G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles
 Un incendie dont le foyer se situe près de l'extracteur d'une cabine de peinture se déclare dans un garage automobile. Les pompiers, équipés de masques respiratoires, maîtrisent l'incendie en présence d'une importante fumée toxique.


N°21408 - 09/11/2001 - FRANCE - 88 - PLOMBIERES-LES-BAINS
G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles
 Un incendie se déclare dans une cabine de peinture d'une carrosserie. Une personne est légèrement incommodée par les fumées.

N°21402 - 07/11/2001 - FRANCE - 56 - LA CROIX-HELLEAN
C16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
 Un incendie se déclare dans une menuiserie lors de travaux d'installation d'une cheminée d'évacuation d'une cabine de peinture. Les étincelles provenant d'une meuleuse enflamment des restes de vernis et solvant. L'emploi immédiat d'un extincteur ne permet pas d'empêcher la propagation du feu. En isolant l'atelier de peinture des bâtiments mitoyens servant d'entrepôt et d'atelier de production, l'intervention des pompiers sauvegarde l'outil de travail et les halles d'exposition. L'éloignement des bornes d'incendie a pu être compensé par les 3 000 l d'eau d'un fourgon pompe.

N°21147 - 11/09/2001 - FRANCE - 68 - CERNAY

C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques

Au cours d'une opération de peinture, un incendie se déclare au niveau des filtres de la fosse de cabine de peinture dans une usine de fabrication de bennes pour les travaux publics. Les pompiers, munis d'appareils respiratoires à la suite d'un fort dégagement de fumées, maîtrisent rapidement l'incendie.

N°21490 - 04/07/2001 - FRANCE - 16 - SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

C28.1 - Fabrication de machines d'usage général

Un incendie causé par un mégot de cigarette d'un employé détruit une cabine de préparation de mélanges de peinture. Aucune incidence sur l'environnement n'a été relevée.

N°20797 - 28/06/2001 - FRANCE - 60 - CREPY-EN-VALOIS

C25.50 - Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

Un feu se déclare dans une usine de découpe et d'emboutissage. Le feu serait parti d'une cabine de peinture avant de se propager détruisant 800 m² de toiture. La cabine est détruite et 15 personnes sont au chômage technique.

N°20474 - 13/06/2001 - FRANCE - 59 - RAISMES

C20.30 - Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics

Un feu se déclare vers 16h30 dans une usine de plasturgie. L'incendie, d'origine électrique, est parti d'une cabine de peinture. Nourri de matériaux hautement combustibles (peintures, solvants, acétone, polyester, moules en bois et en résine), il s'est rapidement propagé par la toiture à l'ensemble des installations de 300 m². Devant le risque d'embrassement généralisé, les pompiers se replient à l'extérieur. Le sinistre est maîtrisé vers 18h15. Les dégâts matériels sont très importants, de l'ordre de 10 MF (1,5 M euro).

N°20772 - 09/05/2001 - FRANCE - 88 - JUVAINCOURT

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

Dans une usine de travail de métaux, un incendie se déclare sur une cabine de peinture à l'eau. Le départ du feu se situe dans les filtres. Les extracteurs d'air attisent le feu qui se propage alors dans les 2 cheminées d'extraction (résidus de peinture collés sur les parois) et enflamme les parties translucides en polyester du toit dont une partie sera déformée. Un mégot de cigarette aspiré par la ventilation pendant une pause pourrait être la cause de cet incendie.

N°20185 - 30/03/2001 - FRANCE - 54 - LONGUYON

C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques

Dans une fabrique de carrosserie automobile, un feu se déclare dans une cabine de peinture de 150 m². La cabine et la toiture sont détruits.

N°20166 - 23/03/2001 - FRANCE - 25 - SAINT-VIT

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

Dans une usine de traitement des métaux, un incendie se déclare dans un stockage de carton et à une cabine de peinture et détruit 400 m² du bâtiment. Deux personnes intoxiquées par les fumées sont hospitalisées. Dix employés sont en chômage technique.

N°19609 - 11/01/2001 - FRANCE - 78 - THOIRY

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un incendie se déclare dans la cabine de peinture d'un garage automobile et se propage à 10 véhicules.

N°25068 - 22/12/2000 - FRANCE - 80 - BETHENCOURT-SUR-MER

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

Un incendie se déclare dans une cabine de peinture d'une usine de traitement de surface.

N°19346 - 08/12/2000 - FRANCE - 80 - FEUQUIERES-EN-VIMEU

C25.72 - Fabrication de serrures et de ferrures

Dans un atelier d'une usine tôlerie-serrurerie de 9 000 m², un feu se déclare dans le conduit d'extraction d'air d'une cabine de peinture glycérophthalique. L'incendie qui semble maîtrisé après intervention des employés à l'aide d'extincteurs, reprend et s'étend à 2 cabines voisines puis à la toiture. Un mur coupe-feu permet de protéger un local de stockage de peintures, solvants et autres produits chimiques. L'intervention des pompiers limite les dommages à 1 500 m² d'atelier et à 800 m² de toiture. Les 3 cabines (2 solvant-glycéro et 1 poudre-époxy) sont détruites. La défaillance d'un moteur électrique serait à l'origine de l'inflammation, une intervention était en cours au moment du sinistre à la suite à l'apparition d'odeurs suspectes.

N°19377 - 06/12/2000 - FRANCE - 38 - VIENNE

C26.51 - Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation

Un incendie se déclare dans une cabine de peinture d'une entreprise de fabrication d'instrumentation scientifique.

N°19968 - 27/11/2000 - FRANCE - 40 - HAGETMAU

C31.09 - Fabrication d'autres meubles

Dans une usine de fabrication de mobilier, un dégagement de fumée apparaît au-dessus d'une cabine de peinture. Le début d'incendie est rapidement maîtrisé par l'équipe interne de première intervention avant l'arrivée des secours publics alertés. Aucune atteinte à l'environnement n'est constatée. Une plaque d'isolation de toiture, gorgée d'eau au niveau du passage de la cheminée de la cabine, est tombée sur le connecteur d'une électrovanne sous tension provoquant un court-circuit. Le câble sur la cabine est supprimé, ainsi que l'alimentation électrique sur tout circuit non utilisé.

N°18426 - 06/08/2000 - FRANCE - 39 - MONNET-LA-VILLE

YYY.YY - Activité indéterminée

Un incendie embrase un bâtiment de 800 m² abritant des poids-lourds, diverses machines, de l'huile hydraulique et des bouteilles d'acétylène. Les secours interviennent avec d'importants moyens durant plus de 5 h avant de maîtriser le sinistre ; 400 m² d'entrepôt, une cabine de peinture, le local abritant le stock d'huiles et peintures, ainsi que 10 poids-lourds sont détruits, le directeur du site intoxiqué est évacué et 25 employés sont en chômage technique.

N°18029 - 20/06/2000 - FRANCE - 59 - LILLE

YYY.YY - Activité indéterminée

Un feu se déclare dans un atelier de décor et une cabine de peinture. L'incendie ravage 600 m² du bâtiment.

N°17856 - 04/06/2000 - FRANCE - 50 - TOURLAVILLE

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

Un feu se déclare dans une entreprise de peintures et détruit une cabine de grenailage.

N°18224 - 01/03/2000 - FRANCE - 44 - NORT-SUR-ERDRE

G46.21 - Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail

Dans un établissement de commerce en gros de céréales, un feu se déclare dans une cabine de peinture désaffectée appartenant à une ancienne usine de peinture. L'incendie ne peut être éteint à l'aide d'un extincteur. Les pompiers alertés maîtrisent rapidement le sinistre et parviennent à éteindre complètement les parties encore incandescentes après dissipation des fumées abondantes émises. Le sinistre se produit lors de la découpe au chalumeau de l'installation à la suite de l'inflammation brutale de résidus de peinture dans les gaines de ventilation. Les 500 l d'eaux d'extinction susceptibles d'être polluées seront traitées. Les dommages sont limités : 20 à 30 plaques de toiture à changer.

N°17116 - 20/01/2000 - FRANCE - 07 - ANDANCE

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

Un incendie détruit la cabine de peinture d'une usine de fabrication de pièces techniques en matières plastiques ; 4 ouvriers légèrement intoxiqués sont hospitalisés.

N°16769 - 18/11/1999 - FRANCE - 10 - VENDEUVRE-SUR-BARSE

C16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un incendie se déclare dans une menuiserie industrielle. Un bâtiment de 3 500 m² (fabrication de portes d'entrée) est détruit. Il comprenait un atelier d'usinage (50 machines), une zone de montage, une zone de finition avec cabine de peinture et tunnel de séchage, un vestiaire. L'incendie aurait débuté dans ce dernier local pour une cause inconnue. Les pompiers ont protégé les bâtiments voisins par arrosage avec l'eau pompée dans une rivière voisine (la BARSE). Diverses études (pollutions du sol et de la rivière, élimination des déchets, détermination des causes...) ont été demandées par l'inspection.

N°16121 - 12/08/1999 - FRANCE - 78 - FLINS-SUR-SEINE

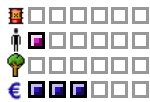
C29.10 - Construction de véhicules automobiles

Dans une usine automobile, lors de l'arrêt annuel, au cours de travaux (découpe et soudage de tôles puis meulage) sur le laveur d'une cabine de peinture, un incendie se déclare sous les caillebotis des gaines d'aspiration. Malgré une intervention immédiate avec un RIA et déclenchement d'une extinction automatique à eau, l'incendie gagne un robot de peinture et ses flexibles de raccordement au circuit d'alimentation en peinture qui se rompent et alimentent le feu jusqu'à la fermeture des vannes ; le feu se propage dans les gaines d'extraction encrassées. Plus de 500 m³ d'eaux d'extinction sont recueillies dans la fosse sous la cabine. En dehors des dégâts matériels, l'incendie génère un important dégagement de fumée. L'intervention de maintenance effectuée par un opérateur d'une société extérieure avait fait l'objet d'un plan de prévention avec notamment présence permanente d'un pompier. L'emploi d'émulseur et l'arrêt de l'alimentation en peinture ont seuls permis la maîtrise du feu.

N°15958 - 26/07/1999 - FRANCE - 68 - MUNTZENHEIM

G46.61 - Commerce de gros de matériel agricole

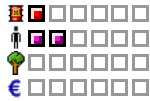
Dans un atelier de réparation de matériel agricole, un incendie se déclare sur un stock de peinture et de diluant. La cabine de peinture, une partie du toit et la structure métallique sont endommagées. Le sinistre provient des gerbes d'étincelles d'une opération de meulage à quelques mètres d'un fût fuyard.



N°15860 - 15/07/1999 - FRANCE - 53 - ERNEE

C15.20 - Fabrication de chaussures

Un feu se déclare la nuit dans une usine de fabrication de chaussures. Un riverain donne l'alerte. A l'arrivée des secours quelques minutes plus tard, l'incendie encore limité au fond de l'usine va se propager de travée en travée. D'importants moyens interviennent (70 pompiers, dont 2 seront légèrement blessés) durant 4 h. Les flammes doivent être contenues, l'établissement se trouvant en milieu urbain. L'incendie détruit 2 500 des 3 000 m² de l'établissement, ainsi que toute la collection hiver. Les 68 employés sont en chômage technique. Un garage voisin est également atteint (cabine de peinture détruite, pan de mur menaçant de s'écrouler). Le parquet nomme un expert et une enquête judiciaire est effectuée. Les dommages matériels sont de 15 MF et les pertes d'exploitation de 5 MF.



N°15700 - 27/06/1999 - FRANCE - 25 - AUDINCOURT

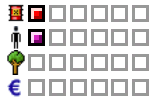
C29.32 - Fabrication d'autres équipements automobiles

Dans une usine de fabrication d'équipements automobiles, une fuite de 6500 l d'un mélange à 50 % d'acétate de n-butyle et de xylène a lieu dans une cabine de peinture après rupture d'un flexible de distribution (pression de service 10,5 b). Quatorze personnes sont incommodées et hospitalisées. L'unité de distribution de solvants est mise en sécurité et les locaux sont ventilés. Les déchets liquides seront traités en centre autorisé. Trois flexibles avaient été changés 4 jours plus tôt après détection d'une légère fuite. Les raccords de connexion du flexible au mélangeur étaient inadaptés. L'enveloppe intérieure résistante au solvant (polyamide) de la tuyauterie s'est pliée et déchirée lors du raccordement, l'armature en polyuréthane s'est gonflée et percée. Les flexibles comparables sont vérifiés. Des procédures d'exploitation (contrôle des flexibles, etc.) et la distribution de solvant sont modifiées (tuyaux rigides, temporisation et sécurité d'arrêt sur les pompes, rétentions, etc.).

N°15387 - 14/04/1999 - FRANCE - 62 - NOEUX-LES-MINES

YYY.YY - Activité indéterminée

Un incendie se déclare dans une cabine de peinture d'un local industriel de 500 m².



N°15082 - 15/02/1999 - FRANCE - 62 - NOEUX-LES-MINES

C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

Dans une chaîne de peinture de pièces en matière plastique destinées à l'automobile et à l'électroménager, un incendie se produit dans une cabine de peinture peu après sa remise en service (arrêt du week-end). Le feu s'est déclaré au niveau du régulateur de débit de la gaine d'amenée d'air neuf (réchauffé à 18° par une rampe de brûleurs à gaz naturel) et s'est propagé aux éléments supérieurs de la batterie de filtration lors de l'ouverture de la porte d'accès par le personnel d'intervention alerté par la fumée. Celui-ci maîtrise rapidement l'incendie. La production est arrêtée 4 h, pour permettre l'évacuation et le remplacement des éléments de filtration endommagés. Un agent de production a été légèrement intoxiqué par la fumée. Il n'y a aucun dommage à l'extérieur de l'établissement.

N°14469 - 03/01/1999 - FRANCE - 50 - TOURLAVILLE

F43.34 - Travaux de peinture et vitrerie

Dans une entreprise de peinture, un feu se déclare sur une cabine de grenailage de 200 m² dont la toiture en plexiglas fond. Douze employés sont en chômage technique. Les experts écartent une origine électrique du sinistre, mais ont des doutes sur la nature accidentelle de l'événement.

N°14888 - 21/12/1998 - FRANCE - 35 - GUICHEN

C22.21 - Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques

Un mélange d'eau et de peinture inonde le sous-sol d'une usine de transformation de matières plastiques. Celle-ci utilise des cabines de peinture avec rideaux d'eau pour laver l'air en retenant les pigments de peinture et une partie des solvants miscibles à l'eau. Collectées dans des cuves en sous-sol et traitées par floculation dans une fosse de relavage, les eaux de lavage sont recyclées en continu en fonctionnement normal. L'accident est dû à la rupture d'un flotteur permettant d'obturer automatiquement le circuit d'eau d'appoint compensant l'évaporation journalière et au débordement de la cuve d'eaux de lavage associée qui a provoqué le renversement des produits stockés, soit l'équivalent de 785 kg de peintures et solvants. La pollution est constatée le lundi matin à la reprise des activités. Une société extérieure pompe 200 m³ d'eaux polluées qui seront éliminés dans un centre spécialisé. L'environnement n'est pas atteint. Une détection est installée en point bas du sous-sol.

N°14573 - 16/12/1998 - FRANCE - 01 - PONT-DE-VAUX

C28.22 - Fabrication de matériel de levage et de manutention

un feu de cabine de peinture se déclare dans une fabrique de tapis roulants. Une quarantaine de personnes est évacuée. Il n'y a pas ni victime ni chômage technique.



N°13840 - 27/11/1998 - FRANCE - 68 - BALDERSHEIM

C25.91 - Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires

A 3 h 30 un incendie se déclare sur les filtres d'une cabine de peinture dans un atelier de remise en état de fûts métalliques. Les pompiers interviennent avec de la mousse et éteignent le feu en 1 h. La cabine et ses équipements électriques sont hors d'usage, la toiture est endommagée sur une centaine de m² et sa structure métallique s'est en partie déformée. 13 bidons de 25 kg de peintures sont détériorés. Les eaux d'extinction ont été récupérées dans une rétention. Aucune incidence sur l'environnement n'est notée. Les dommages matériels sont de 3,5 MF et les pertes d'exploitation de 1 MF. Une décharge électrostatique serait à l'origine de la combustion des filtres de la cabine de peinture

N°15439 - 20/11/1998 - FRANCE - 88 - EPINAL

C22.19 - Fabrication d'autres articles en caoutchouc

En fin de poste dans une unité de fabrication de pièces caoutchouc-métal, une épaisse fumée se dégage du filtre d'une cabine de peinture. Le personnel de production utilise 2 extincteurs et le responsable de nuit fait évacuer les lieux. Le démontage de l'installation ravive des braises et propage la combustion aux ventilateurs voisins ; celle-ci sera rapidement maîtrisée. Les pompiers vérifient la bonne extinction de l'incendie et désenfument les locaux. Un dépôt de résidus sur un filtre intermédiaire aurait pu l'obstruer et conduire à une surchauffe de l'air recyclé chauffé par des résistances électriques et servant au réchauffage des pièces avant application de produit rendant la surface traitée adhérente. La ventilation est modifiée pour introduire l'air depuis l'atelier, sans apport de solvants ni de résidus des produits permettant l'adhérence. Cette usine avait déjà été détruite par un incendie quelques années plus tôt.

N°12968 - 14/05/1998 - FRANCE - 45 - CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

Dans une usine de traitement des métaux, un feu se déclare dans un four de polymérisation de peinture polyester sur des pièces en aluminium dans lequel ont été placés, comme chaque jour, 2 caissons contenant des résidus de peinture issus du nettoyage des cabines de pulvérisation, les déchets polymérisés étant ensuite refroidis, stockés puis éliminés. Le feu est maîtrisé avec des extincteurs. Le four a démarré automatiquement 9 h auparavant, la température augmentant ensuite progressivement jusqu'à 200°C. L'accident serait dû à une température trop élevée, une production particulière de la journée ayant nécessité une température de 230°C (température habituelle comprise entre 180 et 210°C). Le four ne sera plus utilisé pour pré-traiter ces déchets.

N°12766 - 08/04/1998 - FRANCE - 35 - CHARTRES-DE-BRETAGNE


C29.10 - Construction de véhicules automobiles

Un incendie se déclare dans un bâtiment abritant les cabines de peintures d'une entreprise de construction automobile.

N°11755 - 29/10/1997 - FRANCE - 41 - THEILLAY

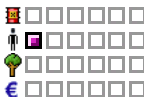
C22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

Dans une usine fabriquant des pièces de carrosserie automobile en matériaux composites, le dysfonctionnement d'un brûleur provoque un incendie dans une cabine de peinture. Des fumées abondantes sont émises. Le service de sécurité de l'usine et 30 pompiers interviennent rapidement. Les dommages sont limités : une dizaine des 700 filtres à cassettes de la chaîne de peinture sont détruits (578 KF). Celle-ci est remise en service 2h30 plus tard. L'exploitant note que l'alarme sonore a été peu entendue ou mal comprise et que ses moyens d'intervention (eau, éclairage, extincteurs, appareils respiratoires isolants, moyens de nettoyage) étaient insuffisants. Les moyens de détection d'un incendie et d'intervention sont améliorés.

 **N°11862 - 08/10/1997 - FRANCE - 09 - LEZAT-SUR-LEZE**

C27.40 - Fabrication d'appareils d'éclairage électrique

Un feu se déclare dans la cabine de peinture d'une usine de fabrication de luminaires (application de résines par pistolet électrostatique). Le feu se propage aux 3 autres cabines contiguës et endommage l'atelier. Un employé est légèrement blessé. Environ 30 employés sont mis en chômage technique pour une durée de 15 jours. Les secours mettent en place un barrage flottant sur L'ARIZE pour contenir les eaux d'extinction (rivière en étiage). L'exploitation est suspendue par décision préfectorale et une étude des dangers est demandée.

 **N°10983 - 09/04/1997 - FRANCE - 74 - SEYNOD**

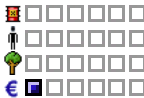
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

Un incendie se déclare dans la cabine de peinture d'une entreprise de traitement de surface. Un employé brûlé est hospitalisé.

N°10009 - 05/11/1996 - FRANCE - 63 - BEAUMONT

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un feu se déclare dans la cabine de peinture d'une carrosserie.

 **N°14973 - 21/10/1996 - FRANCE - 68 - SIERENTZ**

C16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Lors de travaux de soudure dans une menuiserie, des étincelles initient un incendie qui détruit la cabine de peinture. Deux ouvriers sur les 39 employés sont au chômage technique. Les dommages sont estimés entre 500 KF et 1 MF.

 **N°9164 - 15/06/1996 - FRANCE - 70 - PORT-SUR-SAONE**

C29.20 - Fabrication de carrosseries et remorques

Un incendie se déclare dans une cabine de peinture d'une fabrique de remorques. Les coûts sont évalués à 1,2 MF.

N°9044 - 10/06/1996 - FRANCE - 27 - HERQUEVILLE


YYY.YY - Activité indéterminée

Un feu se déclare dans une cabine de peinture et l'incendie se propage à l'atelier ; 1 500 m² sont détruits et 100 employés sont en chômage technique.

N°13214 - 19/01/1996 - FRANCE - 78 - AUBERGENVILLE

YYY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie se déclare dans une cabine de peinture au cours d'une opération sur pièces en PVC. Tout le bâtiment s'enflamme en quelques minutes à la suite d'un appel d'air créé par l'ouverture de la porte. Les pompiers interviennent rapidement et installent des barrages pour éviter l'écoulement dans les égouts des eaux d'extinction chargées de produits polluants.

 **N°7562 - 19/10/1995 - FRANCE - 53 - MAYENNE**


G45.20 - *Entretien et réparation de véhicules automobiles*

Un feu se déclare dans la cabine de peinture d'un garage automobile. L'incendie détruit la moitié des 700 m² d'ateliers ; 5 employés sont en chômage technique. Les dégâts matériels et les pertes de production s'élèvent à 5 MF.

N°7295 - 06/08/1995 - FRANCE - 50 - MARIGNY

C28.29 - *Fabrication de machines diverses d'usage général*

A la suite d'un coup de foudre, un incendie dans une entreprise fabriquant des extincteurs détruit 200 m² d'ateliers. La présence d'un mur en parpaings permet de préserver les locaux adjacents, magasin et cabine de peinture.

 **N°6120 - 24/11/1994 - FRANCE - 68 - THANN**

F43.34 - *Travaux de peinture et vitrerie*

Un incendie détruit une unité spécialisée dans le revêtement de surface. Les 1 200 m² d'ateliers comprenant des fours et des cabines de peinture sont détruits. Vingt des 30 employés de l'établissement sont mis au chômage technique. Les dégâts matériels et les pertes de production s'élèvent à 22.5 MF.

N°5970 - 07/11/1994 - FRANCE - 42 - LE COTEAU

C31.09 - *Fabrication d'autres meubles*

Un incendie se déclare dans la cabine à peinture d'une usine de fabrications de divans. 40 pompiers mettent en batterie 10 petites lances et un extracteur de fumée de grand débit. L'atelier de 10.000 m² est détruit.

N°5941 - 10/10/1994 - FRANCE - 94 - VITRY-SUR-SEINE


G45.20 - *Entretien et réparation de véhicules automobiles*

Un incendie détruit un garage de 800 m² dont une cabine de peinture non autorisée. Les installations de distribution des carburants ne sont pas atteintes.

 **N°1707 - 14/09/1994 - FRANCE - 78 - LA CELLE-SAINT-CLOUD**

G45.20 - *Entretien et réparation de véhicules automobiles*

Une explosion se produit dans un garage sur une cuve de mazout vide insuffisamment dégazée, après que des travaux, destinés à une remise aux normes de sécurité de l'installation, aient été effectués. Un incendie qui fait suite à l'explosion, est maîtrisé en 30 min par les pompiers. Des parois vitrées du sous-sol et une cabine de peinture sont détruites. L'activité du garage n'est pas interrompue.

 **N°6109 - 05/08/1994 - FRANCE - 85 - LA GAUBRETIERE**

C31.09 - *Fabrication d'autres meubles*

La foudre tombe sur le bâtiment en aluminium d'une fabrique de meubles et provoque un incendie. Après avoir découpé le toit, la foudre se propage aux circuits électriques des 12 cabines de vernissage de l'entreprise. Trois d'entre elles s'embrasent. Le système de sécurité incendie, à poudre, se déclenche et contient le sinistre jusqu'à l'arrivée des pompiers. Grâce à la présence d'un mur coupe feu, le sinistre est maîtrisé en 2 h. Les 1 200 m² de toitures sont endommagés ainsi que 420 m² de locaux. Les trois cabines de peinture et une chaîne de vernissage sont hors service. Les dommages matériels et les pertes de production s'élèvent à 4,9 MF.

N°16685 - 24/06/1993 - FRANCE - 88 - HURBACHE


G46.15 - *Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie*

Une étincelle provoquée par l'ouverture d'une fenêtre initie l'incendie d'une cabine de peinture dans une serrurerie.

N°4281 - 05/02/1993 - FRANCE - 76 - MALAUNAY

C25.61 - *Traitement et revêtement des métaux*

Un incendie se déclare dans une cabine de peinture d'une société spécialisée dans le traitement de surface anti-corrosion. Une épaisse et abondante fumée se dégage. L'atelier est évacué par mesure de sécurité. L'incendie est rapidement maîtrisé par les pompiers.

 **N°13157 - 05/12/1992 - FRANCE - 22 - DINAN**

YYY.YY - *Activité indéterminée*

Un ouvrier, entreprenant le nettoyage de son pistolet avec un solvant dans la cabine de peinture, renverse ce liquide. Un arc électrique se crée et enflamme le solvant et les vapeurs. L'incendie détruit la cabine de peinture. Le four de cuisson, un convoyeur et une grenailleuse sont endommagés. La fumée dégagée intoxique 2 ouvriers.



N°4134 - 23/11/1992 - FRANCE - 57 - HAUCONCOURT

D35.22 - Distribution de combustibles gazeux par conduites

Un feu se déclare dans une cabine de peinture de bouteilles de gaz. Sous l'effet de la chaleur, une bouteille de 13 kg de butane explose, suivi par 3 autres bouteilles (déflagrations simultanées) propageant le feu au reste du bâtiment. Deux tentatives d'extinction à la poudre (2 extincteurs de 9 kg, 1 de 50 kg) échouent. Le sinistre est finalement maîtrisé en 5 min par les pompiers et le personnel de sécurité. Le système automatique d'aspersion d'eau sur les stockages de bouteilles s'est également déclenché. La peinture vaporisée se serait enflammée à la suite d'une défaillance électrique du moteur du plateau tournant sur lequel sont posées les bouteilles (pleines) à peindre.

N°16609 - 20/05/1992 - FRANCE - 41 - SAINT-AIGNAN

YYY.YY - Activité indéterminée

Une étincelle se produit lors du nettoyage avec du diluant d'un pistolet à peinture. L'ouvrier lâche ce dernier et un incendie se déclare dans la cabine de peinture.

N°4061 - 31/01/1992 - FRANCE - 54 - NANCY

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un incendie se déclare dans la cabine de peinture d'une carrosserie-tôlerie. Une fumée épaisse et abondante se dégage. D'importants moyens sont utilisés pour lutter contre l'incendie et la fumée.

N°3255 - 26/04/1991 - FRANCE - 33 - CESTAS

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

Un incendie se déclare dans un atelier de réparation d'un garage attenant à une maison d'habitation et à un hall d'exposition de voitures. L'atelier est détruit ainsi que 4 voitures en réparation. Une cabine de peinture et un bureau sont endommagés. Une partie de la toiture de la maison d'habitation attenante est également détruite. Les dommages sont évalués à plus de 1 MF.